

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIÉE VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ



INITIÉE PAR LA SOCIÉTÉ



INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES, NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES DE LA SOCIÉTÉ CIMENTS FRANÇAIS S.A.



Le présent document relatif aux autres informations de la société Ciments Français S.A. a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 11 juin 2014, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et de l'instruction 2006-07 du 25 juillet 2006.

Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Ciments Français S.A.

Il complète la note d'information en réponse de la société Ciments Français S.A. (« **Ciments Français** » ou la « **Société** ») relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Italcementi S.p.A. et visée par l'AMF le 10 juin 2014 sous le numéro 14-282.

Le présent document ainsi que la note d'information en réponse de Ciments Français sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site Internet de Ciments Français (www.cimfra.fr). Ils peuvent également être obtenus sans frais auprès de :

Ciments Français S.A.
Tour Ariane
5, place de la Pyramide – Quartier Villon
92800 Puteaux

Un communiqué sera diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

1. RAPPEL INTRODUCTIF	3
2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS	4
3. EVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	4
3.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
3.2. CAPITAL SOCIAL DE CEMENTS FRANÇAIS	5
3.3. COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT DE CEMENTS FRANÇAIS	5
3.4. INFORMATIONS FINANCIÈRES DU PREMIER TRIMESTRE 2014	6
3.5. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	13
3.6. FACTEURS DE RISQUE	13
4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CEMENTS FRANÇAIS TENUE DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	13
5. PERSONNE RESPONSABLE.....	14
5.1. NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À CEMENTS FRANÇAIS.....	14
5.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À CEMENTS FRANÇAIS.....	14

1. RAPPEL INTRODUCTIF

En application du Titre III du Livre II et plus particulièrement de l'article 233-1 1° du règlement général de l'AMF, Italcementi S.p.A., société de droit italien au capital de 282 548 942 euros, dont le siège social est situé Via G. Camozzi 124, 24121 Bergamo (Italie), immatriculée au registre des sociétés de Bergamo sous le numéro C.F. 00637110164, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé Milan Stock Exchange (l'« **Initiateur** » ou « **Italcementi** »), propose de manière irrévocable aux actionnaires de Ciments Français, société anonyme à conseil d'administration au capital de 142 032 196¹ euros, dont le siège social est situé Tour Ariane, 5 place de la Pyramide - Quartier Villon, 92800 Puteaux, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification B 599 800 885, dont les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé NYSE Euronext à Paris (compartiment A) (« **NYSE-Euronext Paris** ») sous le code ISIN FR0000120982, mnémonique « CMA », d'acquiescer la totalité de leurs actions de la Société (les « **Actions** »), dans les conditions décrites ci-après, au prix de 79,50 euros par Action (l'« **Offre** »).

En application de l'article L. 433-4 III du code monétaire et financier et des articles 237-14 à 237-19 du règlement général de l'AMF, Italcementi demandera la mise en œuvre d'un retrait obligatoire dès la publication par l'AMF de l'avis de résultat de l'Offre et au plus tard dans les trois mois de sa clôture. Dès lors, les Actions qui n'auront pas été apportées à l'Offre seront transférées à l'Initiateur moyennant une indemnisation de 79,50 euros par Action, égale au prix de l'Offre.

L'Offre vise la totalité des actions Ciments Français existantes non détenues directement ou indirectement par l'Initiateur à la date de la décision de conformité 214C1024 du 10 juin 2014, soit 5 510 801 Actions compte tenu de la décision du conseil d'administration de Ciments Français d'annuler les 350 187 actions auto-détenues par la Société et des acquisitions d'Actions Ciments Français réalisées par Italcementi préalablement à l'ouverture de l'Offre². Il est précisé que la société Italmobiliare S.p.A., actionnaire de contrôle de l'Initiateur, détient directement 977 051 Actions de la Société ; Italmobiliare S.p.A. a d'ores et déjà indiqué qu'elle apporterait l'intégralité desdites Actions à Italcementi dans le cadre de l'Offre.

La Société était susceptible d'émettre, au 30 avril 2014, 523 700 Actions nouvelles, résultant de la levée d'options de souscription d'actions. L'Offre vise ainsi les 523 700 Actions nouvelles susceptibles d'être émises à raison de l'exercice des options de souscription existantes étant précisé que seules les 90 300 options de souscription octroyées par Ciments Français dans le cadre du plan d'attribution du 14 avril 2008 ont un prix d'exercice inférieur au prix d'Offre. Dans ces conditions, l'Initiateur proposera aux porteurs des autres plans de souscription d'actions du 23 mars 2009, du 23 mars 2010 et du 14 avril 2011 dont le prix d'exercice est supérieur au prix de l'Offre de renoncer individuellement auxdites options de souscriptions. Les bénéficiaires de ces plans seront indemnisés par l'Initiateur dans les conditions détaillées à la section 2.5 de la note d'information établie par l'Initiateur.

Il n'existe aucun autre titre de capital, ni aucun autre instrument financier ou droit pouvant donner accès, immédiatement ou à terme, au capital social ou aux droits de vote de la Société.

L'Offre porte ainsi sur un nombre total maximal de 6 034 501 Actions.

Le contexte et les modalités de l'Offre sont détaillés dans la note d'information établie par l'Initiateur ayant reçu le visa de l'AMF n°14-281 en date du 10 juin 2014 disponible sur le

¹ Compte tenu de l'annulation des 350 187 actions auto-détenues décidée par le conseil d'administration de Ciments Français le 19 mai 2014.

² 214C0881 du 23 mai 2014 ; 214C0894 du 26 mai 2014 ; 214C0936 du 30 mai 2014 ; 214C0977 du 4 juin 2014 ; 214C1000 du 6 juin 2014.

site internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur celui de l'Initiateur (www.italcementigroup.com).

Conformément aux dispositions de l'article 231-13 du règlement général de l'AMF, BNP Paribas, en tant qu'établissement présentateur de l'Offre agissant pour le compte de l'Initiateur, garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur dans le cadre de l'Offre.

L'Offre est réalisée selon la procédure simplifiée régie par les articles 233-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

2. INFORMATIONS REQUISES AU TITRE DE L'ARTICLE 231-28 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS

Le présent document constitue une mise à jour des informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Ciments Français figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 20 mars 2014 sous le numéro D.14-0180 (le « **Document de Référence** ») qu'il incorpore par référence. Ce document est disponible au téléchargement sur le site Internet de Ciments Français (www.cimfra.com), rubrique « Relations investisseurs », puis « Rapports financiers ».

3. EVÈNEMENTS RÉCENTS INTERVENUS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

3.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de la société ont été modifiés au cours de l'assemblée générale du 11 avril 2014 afin d'y intégrer, à l'article 14, les dispositions de la loi du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi relatives à la désignation d'un administrateur représentant des salariés par le comité d'entreprise.

En conséquence, à la date du présent document, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit :

- Monsieur Jean-Paul Méric, président du conseil d'administration
- Monsieur Carlo Pesenti, vice-président du conseil d'administration
- Madame Martina Barcaroli (administrateur indépendant)
- Madame Elisabeth Lulin (administrateur indépendant)
- Monsieur Dario Massi
- Monsieur Yves-René Nanot (président d'honneur)
- Monsieur Marc Viénot (administrateur indépendant)
- Italcementi Finance S.A., représentée par Monsieur Giovanni Ferrario (lequel exerce par ailleurs les fonctions de directeur général de Ciments Français)
- Italcementi Ingegneria SRL, représentée par Monsieur Sebastiano Mazzoleni
- Italcementi S.p.A., représentée par Giampiero Pesenti
- Monsieur Amaury d'Humières, administrateur représentant les salariés

Il est précisé que la composition et les règles de fonctionnement des comités du conseil d'administration de la Société demeurent inchangées.

3.2. CAPITAL SOCIAL DE CEMENTS FRANÇAIS

Lors de sa réunion du 19 mai 2014, le conseil d'administration a décidé d'annuler les 350 187 actions détenues en propre par la Société.

En conséquence, à la date du présent document, le capital social de Ciments Français s'élève à 142 032 196 euros divisé en 35 508 049 actions de 4 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

3.3. COMPOSITION DE L'ACTIONNARIAT DE CEMENTS FRANÇAIS

A la connaissance de Ciments Français, à la date de la décision de conformité 214C1024 du 10 juin 2014, le capital de la Société était réparti comme suit :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>% du capital</i>	<i>Nombre de droits de vote</i>	<i>% des droits de vote</i>
Italcementi S.p.A.	29 997 048	84,48 %	59 765 273	91,38 %
Italcementi Finance SA	50	ns	100	ns
Calcestruzzi Spa	50	ns	100	ns
Italcementi Ingegneria Srl.	50	ns	100	ns
Sté Internationale Italcementi Luxembourg SA	50	ns	100	ns
<i>Sous-total groupe Italcementi</i>	29 997 248	84,48 %	59 765 673	91,38 %
Italmobiliare S.p.A.	977 051	2,75 %	977 051	1,49 %
<i>Sous-total groupe Italmobiliare/ Italcementi</i>	30 974 299	87,23 %	60 742 724	92,87 %
Public	4 533 750	12,77 %	4 661 286	7,13 %
Total	35 508 049	100 %	65 404 010	100 %

Il est rappelé qu'à la date du 5 juin 2014, les actions de l'Initiateur sont détenues à hauteur de 44,32 % par la société de droit italien Italmobiliare S.p.A., 9,81 % par First Eagle Funds Group, 44,30 % par le public et comporte 1,57 % d'actions auto-détenues.

3.4. INFORMATIONS FINANCIÈRES DU PREMIER TRIMESTRE 2014

Depuis le dépôt du Document de Référence, la Société a publié ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2014.

Le communiqué de presse publié par la Société le 14 mai 2014 était le suivant :

Chiffres clés

- **CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ** : 807,2 millions d'euros
(819,1 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2013)
- **RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION COURANT** : 92,7 millions d'euros
(112,3 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2013)
- **RÉSULTAT D'EXPLOITATION** : 16,2 millions d'euros
(31,2 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2013)
- **RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ** : -13,5 millions d'euros
(0,5 million d'euros au 1^{er} trimestre 2013)
- **ENDETTEMENT FINANCIER NET** : 845,5 millions d'euros
(750,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 et 910,3 millions d'euros au 31 mars 2013)

Evènements significatifs de la période

Traditionnellement, le premier trimestre est influencé par le caractère saisonnier de l'activité et n'est que peu représentatif de la tendance pour l'ensemble de l'exercice.

Le 6 mars 2014, la société Italcementi S.p.A. a annoncé envisager une offre publique simplifiée visant les actions Ciments Français. Le conseil d'administration de Ciments Français a examiné le 10 mars les principaux termes de ce projet. Il a mandaté ses administrateurs indépendants afin qu'ils examinent les termes et conditions de l'opération proposée et qu'ils supervisent les travaux de l'expert indépendant. Le 12 mars, le conseil d'administration a ratifié la désignation en cette qualité du cabinet FINEXSI par les administrateurs indépendants ; le cabinet FINEXSI est chargé de rédiger un rapport sur les conditions financières de l'offre dont les conclusions seront présentées sous la forme d'une attestation d'équité. L'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte une fois que le projet d'offre aura été formellement déposé par Italcementi et qu'il aura été déclaré conforme par l'Autorité des marchés financiers. Elle sera suivie d'une procédure de retrait obligatoire de la cotation de Ciments Français dans le cas où Italcementi S.p.A. détiendrait plus de 95 % du capital et des droits de vote à la suite de l'offre.

Comptes consolidés au 31 mars 2014

Le conseil d'administration de Ciments Français (Italcementi Group), qui s'est réuni le 6 mai 2014 sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Méric, a examiné et arrêté les comptes consolidés, non audités, au 31 mars 2014.

Compte de résultat	31 mars 2014		31 mars 2013		Variation 2014 / 2013
<i>(en millions d'euros)</i>	Montants	%	Montants	%	%
Chiffre d'affaires	807,2	100%	819,1	100%	-1,5%
Autres produits de l'activité	2,8		4,2		
Production stockée	(0,5)		6,1		
Production immobilisée	1,7		2,1		
Achats et consommations	(332,7)		(341,0)		
Services extérieurs	(224,8)		(217,2)		
Charges de personnel	(145,8)		(146,2)		
Autres produits (charges) d'exploitation	(15,1)		(14,7)		
Résultat brut d'exploitation courant	92,7	11,5%	112,3	13,7%	-17,4%
Plus (moins) values de cession	0,6		1,9		
Autres produits (et charges)	ns		(1,8)		
Résultat brut d'exploitation	93,3		112,3	13,7%	-17,0%
Amortissements	(77,6)		(81,2)		
Dépréciations d'actifs	0,5		ns		
Résultat d'exploitation	16,2	2,0%	31,2	3,8%	-48,1%
Produits financiers	4,0		6,2		
Charges financières	(19,9)		(19,4)		
Gains (pertes) de change & variations de juste valeur des instruments dérivés	(4,3)		6,7		
Résultat financier	(20,3)		(6,5)		
Part de résultat des entreprises associées	(0,5)		(1,3)		
Résultat avant impôts	(4,6)	-0,6%	23,4	2,9%	
Impôts	(8,8)		(22,9)		
Résultat net de l'ensemble consolidé	(13,5)	-1,7%	0,5	0,1%	
- attribuable aux propriétaires de la société mère	(31,0)		(22,8)		
- attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	17,5		23,3		

Situation financière	31 mars 2014	31 décembre 2013	31 mars 2013
Endettement net	845,5	750,4	910,3
Capitaux propres	3 471,9	3 515,4	3 778,1

Le **premier trimestre 2014** affiche une reprise des ventes de ciment du Groupe dans l'ensemble des zones d'activité, à l'exception de l'Amérique du Nord marquée par des conditions climatiques particulièrement rigoureuses. L'amélioration de la situation économique a permis aux pays d'Europe de l'Ouest d'enregistrer une évolution plus

significative que celle des pays émergents. La demande est restée soutenue dans les pays asiatiques et, bien que de façon plus contenue, en Afrique du Nord.

Dans ce contexte et compte tenu d'une évolution globale des prix en ligne avec celle du trimestre précédent, avec une augmentation notable en Thaïlande et en Egypte -où les prix ont suivi la hausse des coûts des combustibles-, le chiffre d'affaires du premier trimestre 2014 s'élève à 807,2 millions d'euros, en baisse cependant de 1,5 % par rapport au 1er trimestre 2013 en raison d'effets de change très défavorables (notamment livre égyptienne, bath thaïlandais et roupie indienne). En excluant les effets de change, le chiffre d'affaires progresse de 2,5 %.

Les résultats opérationnels de la période ont été pénalisés, au-delà de l'effet de change, par la variation temporaire des stocks. L'effet global de l'augmentation des coûts n'a été que partiellement compensé par l'évolution des prix et les actions d'efficience.

Les ventes de **ciment** et de **clinker** progressent de 1,9 % à 9,0 millions de tonnes. Les volumes vendus augmentent dans tous les pays de la zone Europe de l'Ouest (+14,3 %). Les ventes sont restées stables au Maroc (+0,1 %) et en Égypte (+2,8 %) alors qu'elles ont fortement baissé en Bulgarie (-15,0 %). L'Amérique du Nord a été pénalisée par les mauvaises conditions climatiques qui ont entraîné une baisse des volumes vendus de 15,3 %. L'évolution des prix de vente a été très positive en Thaïlande (+9,4 %) et en Égypte (+8,3 %).

Dans les **granulats**, les volumes vendus s'élèvent à 6,5 millions de tonnes, en légère baisse (-2,7 %). Le ralentissement a surtout concerné l'Amérique du Nord (-41,2 %), le Maroc (-40,5 %), l'Espagne (-39,6 %) et la Thaïlande (-27,5 %).

Dans le **béton prêt à l'emploi**, les volumes vendus augmentent de 3,8 % à 2,2 millions de m3 grâce en particulier à l'augmentation sensible en Thaïlande (+43,7 %) qui a permis de compenser la baisse au Maroc (-21,7 %).

Le **chiffre d'affaires** du trimestre s'établit à 807,2 millions d'euros, en retrait de 1,5 % (+2,5 % à taux de change comparables) par rapport à la même période de 2013.

Le **résultat brut d'exploitation courant** diminue de 17,4 % à 92,7 millions d'euros malgré une légère hausse des volumes et des marges, en raison de la variation temporaire des stocks et de l'effet de change négatif (il baisse de -13,3 % hors effet de change).

Après prise en compte des amortissements (78 millions d'euros contre 81 millions au premier trimestre 2013), le **résultat d'exploitation** chute de 48,1 % à 16,2 millions d'euros.

Après prise en compte de frais financiers nets s'élevant à 20,3 millions d'euros (6,5 millions d'euros au premier trimestre 2013), affectés par l'impact négatif en 2014 des différences de change nettes pour un montant de -4,1 millions d'euros (contre +7,5 millions d'euros au premier trimestre 2013), le **résultat net de l'ensemble consolidé** s'établit à -13,5 millions d'euros contre 0,5 million d'euros au premier trimestre 2013.

Le **résultat net part du Groupe** s'établit à -31,0 millions d'euros (-22,8 millions d'euros au premier trimestre 2013) ; celui des minoritaires s'élève à 17,5 millions d'euros (23,3 millions d'euros au premier trimestre 2013).

Le montant des **investissements industriels** réalisés sur les trois premiers mois de 2014 s'élève à 118,6 millions d'euros, en hausse par rapport au premier trimestre 2013 (68,5

millions d'euros). Ils ont concerné essentiellement l'Inde, la Bulgarie, la France/Belgique et l'Égypte.

L'**endettement financier net** au 31 mars 2014 augmente de 95,0 millions d'euros à 845,5 millions d'euros contre 750,4 millions d'euros au 31 décembre 2013 (il baisse de 64,8 millions d'euros par rapport au 31 mars 2013).

Les **capitaux propres** s'élèvent à 3 471,9 millions d'euros comparés à 3 515,4 millions à fin décembre 2013 et le **ratio d'endettement** (endettement net/capitaux propres) s'établit à 24,4 % par rapport à 21,3 % au 31 décembre 2013.

Perspectives

Malgré un début d'année difficile, le Groupe confirme ses objectifs qui sont le maintien du résultat brut d'exploitation (hors effets de change et charges affectées au nouveau programme commercial lancé fin septembre 2013).

Evolution de l'activité du premier trimestre 2014

Volumes vendues par zone géographique et par activité

<i>Ventes et consommation interne</i> ⁽¹⁾	Ciment et clinker (millions de tonnes)			Granulats (millions de tonnes)			Béton prêt à l'emploi (millions de m ³)		
	<i>T1 2014</i>	<i>Var. % vs. T1 2013</i>		<i>T1 2014</i>	<i>Var. % vs. T1 2013</i>		<i>T1 2014</i>	<i>Var. % vs. T1 2013</i>	
		A	B		A	B		A	B
<i>Europe de l'Ouest</i>	2,2	+14,3	+14,3	6,0	+2,8	+2,8	1,2	+3,6	+3,6
<i>Amérique du Nord</i>	0,6	-15,3	-15,3	0,2	-41,2	-41,2	0,1	-6,1	-6,1
<i>Europe émergente, Afrique du Nord et Moyen-Orient</i>	3,3	-0,2	-0,2	0,3	-40,5	-40,5	0,6	-4,4	-9,6
<i>Asie</i>	2,8	+1,9	+1,9	ns	ns	ns	0,3	+35,7	+35,7
<i>Négoce ciment/clinker</i>	0,8	+30,3	+30,3	-	-	-	ns	ns	ns
<i>Éliminations</i>	(0,7)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	9,0	+1,9	+1,9	6,5	-2,7	-2,7	2,2	+3,8	+2,0

Europe de l'Ouest : France, Belgique, Espagne & Grèce **Amérique du Nord** : États-Unis, Canada, Porto Rico

Europe émergente, Afrique du Nord et Moyen-Orient : Maroc, Bulgarie, Égypte, Koweït & Arabie Saoudite **Asie** : Thaïlande, Inde & Kazakhstan

(1) Les valeurs exprimées sont relatives aux sociétés consolidées par intégration globale et aux sociétés consolidées par la méthode proportionnelle à concurrence de la quote-part du Groupe. A : Périmètre historique - B : Périmètre comparable ns : non significatif

Evolution économique du premier trimestre 2014

Répartition par métier

Chiffre d'affaires (M€)	T1 2014	T1 2013	Var. % vs. T1 2013 Périmètre historique	Var. % vs. T1 2013 Périmètre et taux de
Ciment et clinker	541,3	555,8	-2,6 %	+2,8 %
Granulats / BPE	231,0	231,3	-0,1 %	+0,7 %
Autres	34,9	32,0	+9,1 %	+10,7 %
Total	807,2	819,1	-1,5 %	+2,5 %

Répartition par zone géographique

Europe de l'Ouest

(M€)	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut		Résultat	
	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013
France/ Belgique	327,7	319,8	34,6	37,2	35,0	36,3	12,7	14,0
Espagne	24,9	21,7	2,5	(0,5)	2,5	(0,6)	(0,7)	(4,4)
Autre pays *	6,4	5,0	(0,5)	(1,4)	(0,5)	(1,4)	(1,6)	(2,0)
Éliminations intra-	(3,0)	(2,5)	-	-	-	-	-	-
Total	356,0	344,0	36,6	35,4	37,0	34,4	10,5	7,7

* Grèce

Amérique du Nord

(M€)	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut		Résultat	
	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013
Total	61,3	74,1	(23,0)	(11,7)	(22,9)	(11,3)	(39,2)	(27,8)

Europe émergente, Afrique du Nord et Moyen-Orient

(M€)	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut		Résultat	
	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013
Égypte	137,6	136,4	28,0	37,6	27,9	37,4	16,0	24,0
Maroc	76,1	80,1	30,9	37,1	30,9	37,9	21,7	28,9
Autres pays *	24,3	25,3	3,1	1,6	3,2	1,9	13,9	0,3
Total	238,1	241,7	62,0	76,3	61,9	77,1	39,0	53,1

* Bulgarie, Koweït, Arabie Saoudite

Asie

(M€)	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut		Résultat	
	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013
Thaïlande	69,1	66,5	18,0	9,1	18,1	9,0	13,3	2,9
Inde	52,3	61,3	3,6	10,9	3,7	10,9	(0,4)	5,9
Autre pays *	3,7	8,2	(1,7)	(0,3)	(1,7)	(0,3)	(3,1)	(2,0)
Total	125,1	136,0	20,0	19,7	20,1	19,6	9,7	6,8

* Kazakhstan

Négoce Ciments/clinker

(M€)	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut		Résultat	
	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013
Total	46,6	39,0	2,5	1,8	2,5	1,8	1,9	1,1

Total Groupe

(M€)	Chiffre d'affaires		RBE courant		Résultat brut		Résultat	
	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013
Autres &	(20,0)	(15,6)	(5,4)	(9,3)	(5,4)	(9,3)	(5,7)	(9,7)
Total Groupe	807,2	819,1	92,7	112,3	93,3	112,3	16,2	31,2

* Autres : négoce combustibles, siège et holdings

Chiffre d'affaires et résultat brut d'exploitation courant des « Autres pays »

<i>(en millions d'euros)</i>	Chiffre d'affaires		Résultat brut	
	T1 2014	T1 2013	T1 2014	T1 2013
Grèce	6,4	5,0	(0,5)	(1,4)
Europe de l'Ouest	6,4	5,0	(0,5)	(1,4)
Bulgarie	9,7	10,5	2,2	0,4
Koweït	13,0	14,8	0,7	1,3
Arabie Saoudite	1,6	-	0,1	-
Europe émergente, Afrique du Nord &	24,3	25,3	3,1	1,6
Kazakhstan	3,7	8,2	(1,7)	(0,3)
Asie	3,7	8,2	(1,7)	(0,3)

Tableau de variation de l'endettement net

<i>(en millions d'euros)</i>	31 mars 2014	31 mars 2013
Flux liés à l'activité	51,3	88,0
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(9,6)	(75,9)
Total flux activité	41,7	12,1
Investissements corporels et incorporels	(97,4)	(59,5)
Variation fournisseurs immobilisations	(21,2)	(8,9)
Flux activité net des investissements industriels	(76,9)	(56,3)
Investissements financiers	(0,8)	(0,6)
Désinvestissements	1,9	2,3
Dividendes payés	0,2	(0,7)
Variation de cours des devises et autres	(19,4)	(16,3)
Variation de l'endettement net	(95,0)	(71,6)

Normes IFRS

La première application des normes IFRS 10, 11 et 12 a principalement conduit à mettre en équivalence les coentreprises qui précédemment étaient consolidées en proportionnelle. Ce changement de méthode, qui n'a pas d'impact sur les capitaux propres part du Groupe ni sur le résultat net part du Groupe, affecte la présentation des actifs, passifs, compte de résultat et tableau des flux. Pour le Groupe, ces impacts sont limités. Les comptes 2013 retraités montrent une réduction du chiffre d'affaires de 4,1 millions d'euros, du résultat brut d'exploitation de 1,6 million d'euros et de l'endettement net de 5,2 millions d'euros par rapport aux comptes 2013 publiés.

3.5. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE DIFFUSÉS DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

<i>Date</i>	<i>Titre du communiqué</i>	<i>Localisation du communiqué sur le site de la Société</i>
20 mai 2014	Le conseil d'administration de Ciments Français a adopté son avis motivé sur le projet d'offre publique d'achat simplifiée annoncé par Italcementi	http://www.cimfra.fr/FR/Relations+investisseurs/Communiqués+de+presse/
8 mai 2014	Résultats au 31 mars 2014	http://www.cimfra.fr/FR/Relations+investisseurs/Communiqués+de+presse/

3.6. FACTEURS DE RISQUE

Les facteurs de risques relatifs à Ciments Français sont décrits dans le Document de Référence.

Ciments Français n'a pas connaissance, à la date du présent document, d'autres risques opérationnels ou financiers significatifs concernant la Société. Toutefois, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la liste des facteurs de risques mentionnés dans le Document de Référence n'est pas exhaustive et qu'il pourrait y avoir d'autres risques, totalement ou partiellement inconnus ou dont la survenance n'était pas envisagée à la date du présent document, de nature à avoir un effet défavorable significatif sur Ciments Français, sa situation financière et/ou ses résultats.

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CIMENTS FRANÇAIS TENUE DEPUIS LE DÉPÔT DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

L'assemblée générale mixte des actionnaires qui s'est tenue le 11 avril 2014 a adopté les résolutions suivantes :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2013 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013 ;
- Affectation du bénéfice et fixation du dividende ;
- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ;
- Renouvellement du mandat de sept administrateurs ;
- Avis sur les éléments de la rémunération attribuée au titre de l'exercice 2013 aux dirigeants mandataires sociaux ;
- Autorisation d'un programme d'achat d'actions.

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification des articles 14, 15 et 16 des statuts ;

- Réduction de capital dans le cadre du programme d'achat d'actions ;
- Pouvoirs.

5. PERSONNE RESPONSABLE

5.1. NOM ET FONCTION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À CEMENTS FRANÇAIS

Giovanni Ferrario, Directeur général de Ciments Français

5.2. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION RELATIVE À CEMENTS FRANÇAIS

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 11 juin 2014 auprès de l'Autorité des marchés financiers, et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction n°2006-07, dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par Italcementi et visant les actions de Ciments Français.

Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. ».

Giovanni Ferrario, Directeur général